

FINANCIÈRE MONCEY

Information relative au nombre total de droits de vote existant et d'actions composant le capital social (article R22-10-23 du Code de commerce)

En application des dispositions de l'article R22-10-23 du Code de commerce, est publié ci-après le nombre total de droits de vote existant et d'actions composant le capital de la société le 7 avril 2021, jour de la publication au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires de l'avis préalable de l'Assemblée générale mixte du 3 juin 2021 :

Total actions émises	182 871
Total droits de vote	365 296
Total droits de vote exerçables en assemblée	365 296

La société rappelle par ailleurs à ses actionnaires que le nombre total de droits de vote existant et d'actions composant le capital de la société au 30 avril 2021, a été déclaré au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers comme suit :

Total actions émises	182 871
Total droits de vote	365 289
Total droits de vote exerçables en assemblée	365 289

Le 10 mai 2021

Il est précisé que par l'effet de la loi n°2014-384 dite « loi Florange » et sans qu'il n'ait été procédé à la modification matérielle des statuts, un droit de vote double est conféré aux actions entièrement libérées et pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au nom du même actionnaire.



31-32, quai de Dion-Bouton - 92811 Puteaux Cedex - France
T +33 1 46 96 44 33 - F +33 1 46 96 44 22 - www.bollore.com

FINANCIÈRE MONCEY - Siège social : Tour Bolloré, 31-32, quai de Dion-Bouton - 92800 Puteaux - France - Société anonyme au capital de 4 206 033 euros -
562 050 724 R.C.S. Nanterre - www.financiere-moncey.com